



**EDIWALL**

# **DIRECTION RESSOURCES FINANCIERES**

**LAURENT BOSQUILLON**



**DÉPARTEMENT DES FINANCES LOCALES**

Secrétariat

**DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES**  
**Laurent BOSQUILLON**  
Directeur



Secrétariat  
Sylvie BENEDET

Etudes finances locales -  
Suivi développement StatRW -  
Diffusions données statistiques

Veille finances locales  
Maëlle LELOUP  
Nicolas BEDNAR

Statistiques  
Études  
Maëlle LELOUP  
Nicolas BEDNAR

Fonds des provinces - Fonds des communes -  
Fonds spécial de l'Aide sociale - Financements du CRAC -  
Intervention Namur capitale -  
Dotation Communauté germanophone - Compensations  
fiscales – Été solidaire je suis partenaire - Verdissement des  
flottes locales – Prime régionale 2ème pilier pensions –  
Travaux préparatoires élaboration du budget régional

Exécution du budget de  
la Région wallonne  
Sylvie BENEDET  
Maëlle LELOUP  
Barbara COLASSE  
Nicolas BEDNAR

Comptes et budgets - Exécution trimestrielle budget -  
Partenariat public-privé - Mise en œuvre législation  
européenne - Périmètre administrations publiques locales -  
Calcul solde SEC des pouvoirs locaux wallons - Comité suivi CIF

Reportings européens  
Calcul solde SEC  
Sylvie BENEDET  
Barbara COLASSE



# MISSIONS DE LA DIRECTION

Quatre missions distinctes :

1. Le financement général des pouvoirs locaux.
2. L'exploitation de statistiques budgétaires et comptables en vue de la réalisation d'études et de publications (cahiers des finances locales).
3. La participation aux travaux de la task-force finances locales du gouvernement wallon.
4. Le reporting de statistiques vers les instances fédérales dans le cadre de la gouvernance budgétaire européenne.



# 1. LE FINANCEMENT GENERAL DES POUVOIRS LOCAUX

- ▶ Gestion quotidienne de différents subsides octroyés aux pouvoirs locaux :
  - Le fonds des communes ;
  - Le fonds des provinces ;
  - Le fonds spécial de l'aide sociale ;
  - L'intervention régionale spécifique Namur-capitale ;
  - Le financement des provinces dans le dossier zones de secours
  - Les compensations fiscales ;
  - Les aides régionales octroyées en cas de crise (covid-19, inondations, ...) ;
  - Le financement du CRAC ;
  - La dotation à la Communauté germanophone ;
  - L'acquisition de véhicules non polluants.
  
- ▶ Calcul des prévisions budgétaires régionales pour le compte du Ministre des Pouvoirs locaux et des pouvoirs locaux wallons.



## 2. ETUDES / PUBLICATIONS / VEILLE FINANCIERE

- ▶ Exploitation de la base de données STATRW labellisée source authentique pour les budgets et les comptes des communes et des CPAS.
- ▶ Réalisation d'études sur les finances locales.
- ▶ Publication des cahiers des finances locales.
- ▶ Evaluation des dispositions de financement général (fonds des communes, ...).
- ▶ Participation aux travaux de la task-force finances locales du gouvernement wallon.



## REPORTINGS ICN

- ▶ Représentation de la Région wallonne au sein de l'Institut des Comptes nationaux pour le secteur S13.13 des administrations publiques locales.
- ▶ Collecte et transmission des budgets et comptes des pouvoirs locaux wallons selon le format exigé par la Commission européenne.
- ▶ Calcul du solde SEC des administrations publiques wallonnes.
- ▶ Reporting partenariats public-privé et contrats de concessions.
- ▶ Reporting périmètre administrations publiques locales.
- ▶ Participation aux GT interfédéral relatifs à la mise en oeuvre des recommandations d'EUROSTAT en matière de transmission de statistiques et des dispositions européennes prises pour renforcer le contrôle budgétaire.



# BUDGET

- Financement CRAC : 174.168.000,00 EUR
- Fonds provinces : 135.279.000,00 EUR
- Fonds communes : 1.360.630.000,00 EUR
- Fonds spécial aide sociale : 73.813.000,00 EUR
- Intervention spécifique Namur capitale : 6.307.000,00 EUR
- Compensations fiscales communes – provinces : 117.023.000,00 EUR
- Financement provinces reprise financement ZS : 6.000.000,00 EUR
- Financement Communauté germanophone : 29.581.000,00 EUR
- Acquisition véhicules non polluants : 1.500.000,00 EUR

**TOTAL DE 1.904.301.000,00 EUR, SOIT +/- 13% DU BUDGET REGIONAL**



# SYNERGIES INTERNES

## DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES

Collaboration étroite et permanente avec la Direction de la Tutelle financière.

## DIRECTIONS TERRITORIALES

Collaboration sur les thématiques budgétaires des pouvoirs locaux.

## DEPARTEMENT ACTION SOCIALE

Collaboration avec le Département pour le financement des CPAS en Wallonie et l'opération ESOL.

## DIRECTION FONCTIONNELLE ET D'APPUI

Collaboration avec les cellules « Ressources humaines », « Budget » et « Communication » essentiellement.





# CONTACT

DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES



DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Laurent BOSQUILLON

Directeur

[ressfin.interieur@spw.wallonie.be](mailto:ressfin.interieur@spw.wallonie.be)

081/323 736